

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/quotas-dans-les-ecoles-privees-plus-de-mixite-pour-plus-de-nullite>

# Quotas dans les écoles privées : plus de mixité pour plus de nullité ?

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -

Date de mise en ligne : dimanche 16 avril 2023

---

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

---

## Quotas dans les écoles privées : plus de mixité pour plus de nullité ?

« Le ministre de l'Education nationale a décidé, en octobre 2022, de publier l'indice de position sociale (IPS) des établissements scolaires. Jusque-là tenu secret, cet indice, mis en place à la demande du personnel du ministère, sert à calculer les origines socio-professionnelles des foyers qui envoient leurs enfants dans un établissement scolaire, avec un (discutable) système de points. On y découvre - en fait, on ne le découvre pas tant que ça - que les familles aisées choisissent plus volontiers le privé sous contrat.

Devant cette incroyable surprise, Pap Ndiaye vient d'annoncer que sa main ne tremblerait pas. Evidemment, il ne peut pas obliger les enfants de bonne famille à s'inscrire dans un quelconque collège Adama-Traoré, en bout de ligne de RER. Ce qu'il peut faire, en revanche, c'est l'inverse : imposer aux "bons" collèges et lycées d'accueillir des quotas. « Il y aura bien des objectifs chiffrés progressifs », dit le ministre. Des objectifs chiffrés ? Mais de quoi ?

En effet, les écoles sous contrat, catholiques, ou dites catholiques, dans leur majorité, accueillent déjà des enfants pauvres ou handicapés, ainsi que des boursiers. Alors quels quotas ? Pap Ndiaye ne veut pas, comme on dit dans la jeunesse, « dire les termes ». Il s'agit en réalité d'un plan machiavélique, qui a deux implications. D'abord, ces objectifs chiffrés, puisqu'on ne peut plus arrêter, semble-t-il, la descente aux enfers des établissements publics, consistent à tirer vers le bas les établissements publics. A la façon du lit de Procuste, l'Education nationale mutile tout le monde pour qu'advienne la bienheureuse égalité.

Le deuxième temps de la question est directement lié à ce qui est en train de se passer dans notre pays, mais que l'on n'a surtout pas le droit d'appeler « grand remplacement » - car, au fond, Pap Ndiaye semble vouloir autant de mixité sociale que de métissage ethnique. La question n'est pas de savoir si c'est bien ou mal : il faut déjà que le ministre le dise. Or, le point commun entre toutes ces banlieues que l'on cherche à relier aux établissements privés est non seulement une forte délinquance et un faible niveau scolaire, mais aussi la présence, souvent en majorité, de ce que l'on nomme la diversité.

Alors, que feront les parents ? La plupart fuiront vers le privé hors contrat. Personne n'aura envie de payer pour un enseignement aussi nul que dans le public (gratuit, lui). Alors, l'enseignement hors contrat sera le prochain bastion de la réaction, la prochaine cible à détruire. Les enfants intelligents seront déjà partis faire leurs études à l'étranger.

Une expérimentation très symbolique va se tenir à Nantes : le collège Rosa-Parks, implanté dans un « quartier sensible », sera fermé en 2024 et les élèves seront répartis dans quatre autres établissements pour atteindre cet « objectif de mixité ». Il faudra être attentif aux résultats... »

Site source :

[bvoltaire](#)